

L'innovation comptable dans les sociétés anonymes sportives : défis et opportunités

Accounting innovation in sports limited companies: challenges and opportunities

EL IDRISSE Zineb

Doctorante en sciences de gestion
Faculté polydisciplinaire de Khouribga
Université niversité Sultan Moulay Slimane- Maroc
Laboratoire d'économie et de gestion- LEG
Zinebelidrissi.encg@gmail.com

BOUAYAD AMINE Nabil

Professeur de l'enseignement supérieur
Faculté polydisciplinaire de Khouribga
Université Sultan Moulay Slimane- Maroc
Laboratoire d'économie et de gestion- LEG
Nabil_bouayad@hotmail.com

Date de soumission : 30/06/2023

Date d'acceptation : 07/09/2023

Pour citer cet article :

EL IDRISSE.Z & BOUAYAD.A. (2023) «L'innovation comptable dans les sociétés anonymes sportives : défis et opportunités », Revue Française d'Economie et de Gestion «Volume 4 : Numéro 9 » pp :225 - 237.

Author(s) agree that this article remain permanently open access under the terms of the Creative Commons Attribution License 4.0 International License



Résumé

Cet article vise à examiner l'importance de l'innovation comptable pour les sociétés anonymes sportives et son rôle dans l'amélioration de la gestion financière de ces entités. Alors que la transformation des associations sportives en SAS¹ est devenue une pratique courante dans le domaine sportif mondial, il est essentiel de comprendre les spécificités de la comptabilité dans ce contexte. L'article se fonde sur une étude exploratoire, comprenant une revue de la littérature spécialisée et une analyse des données pertinentes. Dans un premier temps, nous examinons le cadre législatif et réglementaire des SAS, en nous concentrant sur le Maroc en particulier. Cela nous permet de comprendre les exigences juridiques et les obligations comptables auxquelles ces entités sont soumises.

Ensuite, nous abordons les défis spécifiques auxquels les SAS sont confrontées en matière de gestion financière. Enfin, nous explorons les opportunités offertes par l'innovation comptable pour les SAS

Mots clés : Société anonymes sportives ; innovation comptable ; adaptation des normes comptable ; gestion financière.

Abstract

This article aims to examine the importance of accounting innovation for sports limited companies and its role in improving the financial management of these entities. At a time when the transformation of sports associations into SASs has become common practice in the global sports arena, it is essential to understand the specificities of accounting in this context. The article is based on an exploratory study, including a review of the specialized literature and an analysis of relevant data. First, we examine the legislative and regulatory framework for SAS, focusing on Morocco in particular. This enables us to understand the legal requirements and accounting obligations to which these entities are subject.

Next, we address the specific financial management challenges faced by SASs. Finally, we explore the opportunities offered by accounting innovation for SAS.

Keywords : Sports limited companies ; accounting innovation ; adaptation of accounting Standards ; finance management

¹ Société anonyme sportive

Introduction

La transformation des associations sportives en sociétés anonymes (SA) est devenue une tendance mondiale dans le domaine sportif. Cette transformation est motivée par plusieurs facteurs, notamment la nécessité d'améliorer la gestion financière des clubs, de les rendre plus attractifs pour les investisseurs. Cette transformation s'avère incomplète sans un système comptable et financier adapté. La comptabilité et la finance sont des domaines cruciaux pour les entreprises, et les normes comptables et financières ont été mises en place pour garantir la transparence et la comparabilité des informations financières des entreprises. Les sociétés anonymes sportives (SAS), en particulier, ont des spécificités qui les rendent différentes des autres entreprises, et la transformation des associations sportives en SAS a posé de nouveaux défis pour la gestion financière de ces entités. Selon une étude de PwC² publiée en 2021, les 20 clubs de football les plus riches au monde ont généré un chiffre d'affaires combiné de 8,2 milliards d'euros en 2019, tandis que le marché des franchises de sports nord-américains a atteint une valeur de 80 milliards de dollars en 2020, selon Forbes. Cependant, la comptabilité des sociétés sportives à l'échelle internationale présente des spécificités qui nécessitent une approche adaptée. Les réglementations comptables varient d'un pays à l'autre, et les sociétés sportives doivent également se conformer aux règles spécifiques de leurs ligues et fédérations sportives respectives. Dans ce contexte, le Maroc a connu ces dernières années une transformation des associations sportives en sociétés anonymes sportives (SAS), entraînant des changements significatifs dans la gestion financière de ces clubs. En effet, cette transformation a rendu la transparence et la rigueur comptable indispensables pour garantir la viabilité à long terme des clubs, ainsi que pour répondre aux exigences spécifiques liées à cette transformation. L'innovation comptable peut jouer un rôle important pour améliorer la transparence financière des SAS et aider les parties prenantes à prendre des décisions éclairées. Dans cette étude, nous allons analyser les opportunités et les défis de l'innovation comptable pour les SAS. Une problématique majeure se pose : Dans quelle mesure l'innovation comptable peut-elle répondre aux défis spécifiques auxquels font face les sociétés anonymes sportives, tout offrant des opportunités pour une meilleure transparence et une prise de décision plus éclairée?

² PricewaterhouseCoopers

Méthodologie :

Pour répondre à cette question, nous avons mené une recherche qualitative en utilisant une approche exploratoire. Nous avons effectué une revue de la littérature pour comprendre les spécificités des SAS et les défis qu'elles rencontrent en matière de gestion financière, par la suite nous allons recueillir les données pertinentes à partir des sources identifiées afin de les analyser et identifier les tendances du thème et proposer des recommandations vers la fin.

Dans cet article, nous commençons par une revue approfondie de la littérature, se focalisant d'abord sur une synthèse des travaux antérieurs qui ont jeté les bases de notre étude. Cette revue est complétée par un cadre théorique détaillé. Dans ce cadre, nous définissons et explorons deux concepts fondamentaux : celui de la société anonyme sportive et celui de l'innovation comptable. Suite à cette fondation théorique, l'article se penche sur le cadre légal et réglementaire régissant les sociétés anonymes sportives, mettant en lumière les spécificités et les exigences liées à cette forme d'organisation en particulier. Par la suite, nous abordons les principaux défis associés à l'innovation comptable spécifiquement pour les sociétés anonymes sportives au Maroc, tout en reconnaissant les contraintes et les particularités du contexte marocain. Enfin, pour clore notre exploration, nous identifions et discutons des opportunités que l'innovation comptable peut offrir aux sociétés anonymes sportives au Maroc, en suggérant des voies pour capitaliser sur ces innovations tout en renforçant leur position financière et stratégique.

1. Revue de la littérature

1.1. Synthèses des travaux antérieurs.

La comptabilité des clubs sportifs est un sujet qui a captivé de nombreux chercheurs en raison de la singularité et de la complexité du secteur sportif. Plusieurs travaux ont exploré divers aspects, des structures financières à la gouvernance en passant par la performance financière. Andreff, W. (2007) a exploré la crise financière dans le football français, en se concentrant sur la faible gouvernance comme cause sous-jacente. Il a mis en lumière les défaillances dans les structures comptables et a suggéré une meilleure régulation pour garantir la viabilité financière des clubs. Dobson, S., & Goddard, J. (2011) ont étudié les nuances économiques du football dans leur ouvrage "The economics of football". Ils ont discuté des structures financières des clubs, de la manière dont les revenus sont générés et des problèmes de solvabilité qui ont touché certains clubs européens. Cette étude offre une vue d'ensemble approfondie des mécanismes comptables en jeu. Morrow, S. (2003) a fourni une analyse complète dans "The people's game? Football, finance, and society". Il a abordé les relations entre les aspects financiers du football

et leur impact sur la société. Il a également examiné comment la comptabilité est utilisée pour refléter la performance des clubs et comment elle peut parfois être manipulée pour dépeindre une image plus favorable.

Chaque travail a ajouté une pierre à l'édifice de la compréhension de la comptabilité sportive, aidant les praticiens à naviguer dans le paysage financier complexe du monde sportif.

1.2. Cadre théorique

1.2.1. Concept de la société anonyme sportive

Avant de définir ce concept il est de grande importance de remonter un peu dans le temps pour rappeler que la première société sportive a été créée en Angleterre en 1857 et la première société anonyme sportive a été créée en 1862 toujours en Angleterre. Au Maroc les sociétés anonymes sportives sont régies par la loi 30 09 promulguée en 2010, celle-ci oblige les clubs de football remplissant un certain nombre de critères à subir cette transformation. Celle-ci définit les SAS comme suit : une société anonyme sportive est une société commerciale constituée sous forme de société anonyme, dont l'activité principale est l'exploitation d'une activité sportive professionnelle

La "Société Anonyme Sportive" (SAS) est conçue pour répondre aux besoins spécifiques des entités sportives opérant dans un environnement commercial contemporain. Selon André & Szymanski (2006) dans leur ouvrage "Handbook on the Economics of Sport", la professionnalisation croissante du sport, notamment en Europe, a nécessité une transformation des clubs en entités commerciales formelles. Ces structures, tout en visant des performances sportives, doivent aussi naviguer dans un monde d'impératifs financiers. Par ailleurs, Dietl, Franck, Lang & Rathke (2009) dans leur étude "Revenue Sharing and Competitive Balance - Does the Invariance Proposition Hold?" ont souligné que les clubs professionnels, comme les SAS, ont des mécanismes financiers plus complexes que les clubs amateurs, notamment en ce qui concerne la répartition des revenus et les droits de diffusion. Pendant ce temps, Szymanski (2010) dans "The Comparative Economics of Sport" a indiqué que l'introduction de structures comme la SAS peut avoir des implications significatives sur la compétitivité et l'équilibre économique au sein des ligues sportives.

1.2.2. Concept de l'innovation comptable

L'innovation comptable se réfère à l'introduction et à l'adoption de nouvelles méthodologies, techniques, outils, et pratiques dans le domaine de la comptabilité pour améliorer la précision, l'efficacité et la pertinence des informations financières. Comme l'indiquent Hopwood (1987) et Miller (1991), l'évolution des entreprises, des marchés et des environnements réglementaires

exige constamment que la comptabilité s'adapte et innove. l'innovation comptable peut également être influencée par des facteurs tels que les avancées technologiques, en particulier l'adoption croissante des technologies de l'information qui permettent une automatisation et une analyse plus sophistiquées.

Chenhall & Moers (2015) ont souligné que l'innovation comptable n'est pas seulement technique, mais peut aussi être conceptuelle. Cela signifie que de nouvelles façons de penser la comptabilité, de nouvelles approches théoriques et même de nouveaux cadres conceptuels peuvent tous être considérés comme des formes d'innovation.

2. Le cadre légale et réglementaire des sociétés anonymes sportives

Avant de traiter il est important de remonter un peu dans le temps pour souligner que la première société sportive a été créée en Angleterre en 1857 et la première société anonyme sportive a été créée également en 1862 toujours en Angleterre. Les sociétés anonymes sportives sont régies par la loi 30 09 promulguée en 2010, celle-ci oblige les clubs de football remplissant un certain nombre de critères à subir cette transformation. Celle-ci définit les SAS comme suit : une société anonyme sportive est une société commerciale constituée sous forme de société anonyme, dont l'activité principale est l'exploitation d'une activité sportive professionnelle. Les sociétés anonymes sportives au Maroc sont soumises à un cadre juridique spécifique qui régit leur création, leur structure, leur fonctionnement et leurs obligations légales. Il est essentiel de comprendre ce cadre juridique pour assurer la conformité des sociétés anonymes sportives et garantir leur bon fonctionnement.

La loi sur les sociétés anonymes promulguée par le Dahir n° 1-96-124 du 30 août 1996, constitue la base légale pour la création et la gestion des sociétés anonymes sportives au Maroc. Cette loi énonce les principes et les règles générales qui régissent les sociétés anonymes, qu'elles soient sportives ou non. Elle établit les procédures pour la constitution d'une société anonyme, les droits et les obligations des actionnaires, les modalités de fonctionnement des organes de gouvernance, les règles de convocation des assemblées générales. La création d'une société anonyme sportive au Maroc nécessite le respect des étapes et des procédures prévues par la loi sur les sociétés anonymes. Parmi les exigences, on trouve la rédaction des statuts de la société, qui doivent inclure des dispositions spécifiques liées aux activités sportives et commerciales. Les statuts doivent également prévoir la composition du capital social, les droits des actionnaires, les modalités de nomination des administrateurs. Les sociétés anonymes sportives doivent avoir une structure de gouvernance clairement définie.

Selon la loi sur les sociétés anonymes, elles doivent être dirigées par un conseil d'administration composé de membres élus ou désignés. Le conseil d'administration est chargé de prendre des décisions stratégiques, de superviser la gestion de l'entreprise et de veiller à la conformité avec la réglementation en vigueur. Les sociétés anonymes sportives sont tenues de respecter diverses obligations légales et comptables. Elles doivent notamment tenir une comptabilité régulière, établir des états financiers annuels, les faire vérifier par un commissaire aux comptes, et les publier conformément aux dispositions légales en vigueur.

Ces obligations visent à garantir la transparence financière et la fiabilité des informations fournies par les sociétés anonymes sportives. Outre la loi sur les sociétés anonymes, les sociétés anonymes sportives sont également soumises aux réglementations spécifiques établies par les autorités sportives compétentes au Maroc. Par exemple, la FRMF pour le football, établit des réglementations concernant la création, l'organisation et le fonctionnement des clubs de football. Ces réglementations peuvent inclure des dispositions relatives au recrutement de joueurs, aux transferts, aux règles de licenciement. Le Code de bonne gouvernance d'entreprise, publié par l'AMMC³ contient des recommandations pour promouvoir une gouvernance d'entreprise efficace et transparente. Bien que ce code ne soit pas obligatoire, il est fortement recommandé aux sociétés anonymes sportives de s'y conformer afin d'améliorer leur gouvernance et leur image auprès des investisseurs. Il est essentiel pour les sociétés anonymes sportives de se conformer à ces réglementations et de respecter leurs obligations légales pour garantir leur légalité et leur stabilité. En cas de non-respect de ces réglementations, des sanctions peuvent être imposées, notamment des amendes, des sanctions disciplinaires ou même la dissolution de la société anonyme.

3. Les défis de l'innovation comptable dans les sociétés anonymes sportives au Maroc

3.1. La complexité des transactions comptable

Dans les sociétés anonymes sportives au Maroc L'industrie du sport au Maroc présente des caractéristiques uniques qui engendrent des transactions financières complexes, ce qui représente un défi majeur pour l'innovation comptable dans les sociétés anonymes sportives. Ces transactions sont souvent diverses et variées, allant des transferts de joueurs, en passant par les revenus des droits de diffusion et des billetteries. Cette complexité est due à plusieurs facteurs spécifiques au secteur sportif.

³ Autorité marocaine du marché des capitaux

3.1.1. Transferts de joueurs

Les transferts de joueurs dans le domaine sportif impliquent des montants financiers considérables et des contrats complexes. Ces transactions peuvent inclure des frais de transfert d'après le Global Transfert Report publié par la FIFA⁴ en janvier 2021, 54 739 transferts internationaux ont été effectués en 2021, concernant 19 372 professionnels et 35 367 amateurs, selon TMS⁵ de la FIFA les clubs marocains ont vendu des contrats des joueurs d'une valeur de 9.4 millions de dollars, hommes et femmes confondus. A cet effet, Les sociétés anonymes sportives doivent gérer avec précision ces transactions pour assurer une comptabilisation appropriée des coûts et des revenus liés aux transferts de joueurs.

3.1.2. Contrats de sponsoring et de partenariat

Les sociétés anonymes sportives au Maroc nouent souvent des partenariats avec des sponsors et des partenaires commerciaux. Ces contrats de sponsoring peuvent inclure des obligations financières, des contreparties en nature, des droits d'utilisation d'images, des avantages marketing, etc. La comptabilisation de ces contrats nécessite une évaluation précise de la juste valeur des contreparties échangées et des engagements financiers associés.

3.1.3. Revenus des droits de diffusion et des billetteries

Les sociétés anonymes sportives génèrent également des revenus à partir des droits de diffusion des événements sportifs et de la vente de billets. La comptabilisation de ces revenus peut être complexe en raison de la nécessité d'évaluer et de reconnaître les produits en fonction des conditions de diffusion ou de vente des billets, des recettes partagées avec les ligues ou les fédérations sportives, et des provisions pour les remboursements éventuels. Ces exemples illustrent la complexité des transactions financières dans le secteur sportif marocain. L'innovation comptable doit donc s'adapter pour répondre aux particularités de ces transactions. Cela nécessite des ressources appropriées et des compétences spécialisées en comptabilité.

3.2. Besoin d'adaptation des normes comptables pour tenir compte des particularités du secteur sportif

Les normes comptables existantes, telles que les Normes Internationales d'Information Financière IFRS fournissent un cadre comptable général applicable à différentes industries. Cependant, le secteur sportif présente des particularités qui nécessitent une adaptation et une interprétation spécifiques de ces normes pour une application adéquate.

⁴ Fédération internationale de football association

⁵ Transfert Matching System

3.2.1. Evaluation des actifs immatériels :

Les actifs immatériels, tels que les droits de propriété intellectuelle, les contrats de joueurs, les contrats de sponsoring et les droits de diffusion, sont d'une importance cruciale dans le secteur sportif. Cependant, leur évaluation et leur comptabilisation peuvent être complexes en raison de leur nature subjective et de leur dépendance aux performances sportives. Les normes comptables doivent tenir compte de ces particularités et fournir des orientations claires sur l'évaluation et la comptabilisation de ces actifs.

3.2.2. Reconnaissance des revenus

Les sociétés anonymes sportives génèrent des revenus provenant de différentes sources, telles que les droits de diffusion, les contrats de sponsoring et les ventes de billets. La reconnaissance appropriée de ces revenus nécessite des critères spécifiques qui tiennent compte des particularités du secteur sportif. Par exemple, dans le cas des droits de diffusion, il peut être nécessaire d'établir des critères de mesure des performances pour reconnaître les revenus en fonction des audiences ou des résultats sportifs.

3.2.3. Gestion des provisions

Le secteur sportif est souvent soumis à des incertitudes, notamment en ce qui concerne les blessures des joueurs, les pénalités disciplinaires, les litiges contractuels, etc. La comptabilisation appropriée de ces incertitudes nécessite la gestion de provisions adéquates pour faire face aux risques potentiels. Les normes comptables doivent fournir des orientations sur la comptabilisation de ces provisions en tenant compte des spécificités du secteur sportif.

3.3. Ressources limitées et manque de compétences spécialisées en comptabilité dans les sociétés sportives

Les sociétés anonymes sportives au Maroc sont souvent confrontées à des ressources limitées et à un manque de compétences spécialisées en comptabilité. Cela peut constituer un défi majeur pour l'innovation comptable et la conformité aux normes comptables et financières.

3.3.1. Ressources financières limitées

Les sociétés anonymes sportives, en particulier celles de petite taille, peuvent avoir des ressources financières limitées pour investir dans des systèmes de comptabilité et des logiciels de pointe. Cela peut rendre difficile l'adoption de pratiques comptables innovantes, telles que l'automatisation des processus comptables ou l'utilisation de technologies de pointe pour la gestion financière.

3.3.2. Manque de compétences spécialisées.

Le secteur sportif nécessite une expertise comptable spécialisée pour faire face aux particularités des transactions financières et des normes comptables applicables. Cependant, les sociétés anonymes sportives peuvent rencontrer des difficultés à trouver et à recruter des professionnels de la comptabilité ayant une connaissance approfondie du secteur sportif et des compétences spécifiques en matière de comptabilité sportive. Pour surmonter ces défis, il est essentiel que les sociétés anonymes sportives au Maroc reconnaissent l'importance de l'innovation comptable et investissent dans des ressources et des compétences spécialisées. Cela peut impliquer la formation et le développement des compétences des professionnels de la comptabilité, l'externalisation de certaines fonctions comptables, ou encore la collaboration avec des cabinets d'experts-comptables spécialisés dans le secteur sportif.

4. Les opportunités de l'innovation comptable dans les sociétés anonymes sportives au Maroc

4.1. Amélioration de la transparence et de la gouvernance financière dans les sociétés Sportives

L'innovation comptable offre des opportunités pour renforcer la transparence et la gouvernance financière dans les sociétés anonymes sportives au Maroc. En adoptant des pratiques comptables avancées, ces entreprises peuvent améliorer la fiabilité de leurs informations financières, renforcer la confiance des investisseurs et des partenaires commerciaux, et favoriser une gestion plus rigoureuse et responsable des ressources financières.

4.1.1. Consolidation des états financiers

La consolidation des états financiers est une pratique comptable essentielle pour les sociétés anonymes sportives ayant des filiales ou des participations dans d'autres entités. En consolidant les états financiers, les entreprises peuvent présenter une image plus complète et transparente de leur situation financière globale. Cela permet aux investisseurs et aux partenaires de mieux évaluer la performance et la santé financière de la société.

4.1.2. Reporting financier détaillé

L'innovation comptable permet aux sociétés anonymes sportives de fournir un reporting financier plus détaillé et informatif. Par exemple, en adoptant des méthodes de comptabilisation plus sophistiquées, telles que la comptabilité par activité ou par segment, les entreprises peuvent présenter des informations financières spécifiques à chaque activité sportive ou secteur d'activité. Cela permet une meilleure compréhension des performances individuelles des différentes équipes sportives ou des diverses sources de revenus.

4.2. Utilisation de la technologie pour faciliter la collecte et l'analyse des données financières

L'innovation technologique offre des opportunités pour améliorer l'efficacité et la précision de la collecte et de l'analyse des données financières dans les sociétés anonymes sportives au Maroc. Les avancées technologiques permettent l'automatisation des processus comptables la centralisation des données financières, et l'utilisation d'outils d'analyse avancée pour une meilleure prise de décision.

4.2.1. Automatisation des processus comptables

Les sociétés anonymes sportives peuvent bénéficier de l'automatisation des processus comptables grâce à l'utilisation de logiciels de comptabilité et de gestion financière. Cela permet de réduire les erreurs humaines, d'accélérer les cycles comptables et de libérer du temps pour des tâches à plus forte valeur ajoutée, telles que l'analyse financière et la planification stratégique.

4.2.2. Centralisation des données financières

La centralisation des données financières dans des systèmes intégrés permet une meilleure traçabilité et une vue d'ensemble des informations financières. Cela facilite la consolidation des données, la génération de rapports financiers précis et la prise de décision éclairée. Les systèmes de gestion financière permettent également un accès sécurisé aux informations financières, ce qui favorise la transparence et la collaboration entre les différentes parties prenantes.

4.3. Adoption de nouvelles méthodes de comptabilisation pour mieux évaluer les performances financières

L'innovation comptable offre des méthodes de comptabilisation avancées qui permettent une évaluation plus précise des performances financières des sociétés anonymes sportives. Ces méthodes permettent d'analyser les coûts, les revenus et les investissements d'une manière plus détaillée et stratégique.

4.3.1. Évaluation des actifs intangibles

Les actifs intangibles, tels que les droits de propriété intellectuelle, les marques sportives ou les droits de diffusion, peuvent avoir une valeur significative dans le secteur sportif. L'innovation comptable propose des méthodes pour évaluer et comptabiliser ces actifs de manière plus précise, en utilisant des modèles d'évaluation spécifiques au secteur sportif et en tenant compte des fluctuations de leur valeur dans le temps.

4.3.2. Analyse de rentabilité par activité

Les sociétés anonymes sportives peuvent adopter des méthodes de comptabilisation par activité pour évaluer la rentabilité de chaque équipe sportive, événement ou source de revenus spécifique. Cette approche permet une analyse plus détaillée des performances financières et une meilleure compréhension des facteurs qui contribuent à la rentabilité globale de la société.

Conclusion

En conclusion, le cadre législatif et réglementaire des sociétés anonymes sportives au Maroc, tel que défini par la loi sur les sociétés anonymes et d'autres réglementations spécifiques, joue un rôle essentiel dans la création, la structure et le fonctionnement de ces entités. La conformité à ces réglementations est cruciale pour garantir la légalité et la stabilité des sociétés anonymes sportives. Cependant, l'innovation comptable dans ces sociétés fait face à des défis en raison de la complexité des transactions financières propres au secteur sportif. Les transferts de joueurs, les contrats de sponsoring et de partenariat, ainsi que les revenus des droits de diffusion et des billetteries nécessitent une comptabilisation précise et adaptée aux particularités du secteur. Il est donc essentiel d'adapter les normes comptables existantes pour tenir compte des spécificités du secteur sportif, notamment en ce qui concerne l'évaluation des actifs immatériels et la reconnaissance des revenus. Des ressources et des compétences spécialisées en comptabilité sont nécessaires pour faire face à ces défis et assurer une comptabilité transparente et fiable dans les sociétés anonymes sportives. En fin de compte, l'innovation comptable dans les sociétés anonymes sportives au Maroc est un enjeu crucial pour assurer une gestion financière efficace, une transparence accrue et une conformité aux obligations légales. L'adaptation des normes comptables et l'utilisation de compétences spécialisées sont nécessaires pour relever les défis spécifiques du secteur sportif et garantir la pérennité et le succès des sociétés anonymes sportives au Maroc.

BIBLIOGRAPHIE

Andreff & Szymanski (2006). Handbook on the Economics of Sport Journal of Sports Economics, 8(6), 652-661

Abderrahim, R. (2011). De la gouvernance sportive au Maroc : Cas des clubs de football.

Chenhall & Moers (2015). The role of innovation in the evolution of management accounting and its integration into management control. Accounting, Organizations and Society, Elsevier, 47(C),1-13.

Deloitte(2017). Football Money League.

- Dietl, Franck, Lang & Rathke (2009). Revenue Sharing and Competitive Balance - Does the Invariance Proposition Hold? *Journal of Sports Economics* 6(1),98-106
- Dobson, S., & Goddard, J. (2011). *The economics of football*. Cambridge University Press
- Fabrice Rizzo, Jean-Michel Marmayou (2009). *Droit du sport*, 2ème édition.
- Frédéric Lassalle (2015). *Management des organisations sportives*, EMS éditions.
- Hand, D. (2001) *Ville jusqu'à ma mort? Tendances récentes de l'écriture populaire du football*. Soccer and Society.
- Hoehn, T. et Szymanski, S., (1999). *L'américanisation du football européen*. Politique économique.
- Hopwood A.G. (1987). *The archaeology of accounting systems*.
- Loi n° 06-87 relative à l'éducation physique et aux sports.
- Loi n°30-09 relative à l'éducation physique et aux sports.
- Loi n°78-1.(2016). *Modifiant et complétant la loi n°17-95 relative aux sociétés anonymes au Maroc*.
- Morrow, S. (2003). *The people's game? Football, finance, and society*. Palgrave Macmillan
- Patrick BAYEUX (2003). *La nouvelle loi sur le sport*.Edition PUS-Septembre
- PETER, Henry (1999). *La société sportive "idéale" : association ou société ? Coopérative ou anonyme ?*. Bâle : Helbing & Lichtenhahn.
- Peter Miller. (1991). *Accounting innovation beyond the enterprise: Problematizing investment decisions and programming economic growth in the U.K. in the 1960s*.
- Patrick BAYEUX(2003). *La nouvelle loi sur le sport – Edition PUS-Septembre*.
- Philippe, Henri, Bancel, Franck, Belgodère, Bruno(2019), *Créer de la valeur dans le football : Comment évaluer les clubs et leurs actifs ?* RB édition.